



A 1 heure de Lausanne, 2 heures de Lyon et 3 heures de Paris par le TGV, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, regroupant 10 communes dont la Ville de Pontarlier, bénéficie à la fois d'un cadre de vie agréable dans le département le plus vert de France et d'un grand dynamisme économique, rythmant la vie de ses 28 000 habitants.

La Ville de Pontarlier

Recrute

2 Policiers Municipaux (h/f)

Direction Citoyenneté

Cadre d'Emplois de catégorie C

Au sein de la Direction Citoyenneté, sous l'autorité directe du Chef de la Police Municipale, service de 7 personnes, vous êtes chargé(e) de faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité et de la salubrité publique, ainsi que contrôler l'application des règlements de police municipale et faire respecter la réglementation des différents codes où le policier municipal est compétent.

Missions :

- Assurer le service de surveillance des manifestations publiques ;
- Participer aux cérémonies patriotiques ;
- Effectuer les enquêtes administratives et faire respecter les arrêtés municipaux ;
- Capturer les animaux errants et gérer les objets trouvés ;
- Rédiger procès-verbaux, comptes-rendus, rapports et mains courantes ;
- Faire respecter le code de la route, surveiller la circulation et le stationnement ;
- Assurer la surveillance du domaine public, contrôler les étalages ;
- Faire respecter les pouvoirs de police du maire.

Compétences requises et savoir-faire :

- Maîtrise des différents textes législatifs ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Qualités d'observation et d'analyse ;
- Aptitudes et qualités physiques avérées ;
- Aptitudes rédactionnelles et aptitudes relationnelles ;
- Connaissance en droit administratif et pénal.

Compétences spécifiques et savoir-être :

- Travail en équipe ou en binôme ;
- Communiquer avec le public ;
- Faire preuve de grande disponibilité, de calme et discrétion, maîtrise de soi
- Prendre des initiatives en cas d'urgence ;
- Être garant de l'image du service public
- Savoir rendre compte.

Conditions particulières d'exercice du métier :

- Agrément et assermentation du procureur de la République ;
- Agrément préfectoral ;
- Port d'arme / Permis B / Formation SST ;
- Travail en tenue, en équipe, jour et nuit, dimanches et jours fériés ;
- Travail en bureau et à l'extérieur, par tous les temps.

Conditions :

- Recrutement et rémunération sous conditions statutaires (titulaire ou contractuel) + Régime indemnitaire + Prime annuelle ;
- Poste à temps complet : 38h/semaine, et droit à 11 jours de RTT et 29 jours de congés annuels ;
- Poste à pourvoir dès le 1^{er} septembre 2025 ou à convenir.

Adresser une lettre de motivation avec CV avant le 31 août 2025 à :

Monsieur le Maire – Direction des Ressources Humaines

Hôtel de Ville de Pontarlier - 56 rue de la République – BP 259 – 25304 PONTARLIER cedex

Courriel : rh@grandpontarlier.fr